# Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 15 novembre 2018

## Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme Grillat, Mme Da Silva, Mme Oddon, Mme Martin Enseignantes : Mme Chareyre, Mme Despinasse, Mme Delière, Mme Mazard, Mme Gribos, Mme

Therme, Mme Chapignat

Adjointe chargée des écoles : Mme Paysserand

Absents excusés: Mme Duret-Huet, Mme Barbeyer, Mme Louis-Mirtile, Mme Vetter, Mr Salvador,

Mme Gaubert, Mme Thomann,

# • Bilan des élections

Le taux de participation pour l'école s'élève à 75,74 %. Ce score important montre la confiance que les parents accordent à leurs représentants pour relayer l'opinion de la majorité d'entre eux. La directrice souhaite remercier les représentants pour leur implication dans la vie de l'école pour un travail serein et conjoint avec les enseignantes et la Mairie au service du mieux vivre à l'école.

## • Bilan de la rentrée :

Les effectifs sont de 27 PS-MS-GS; 26 PS-MS-GS; 22 CP; 22 CE1-CE2; 22 CE2-CM1; 23 CM1-CM2.

**Première alerte incendie** effectuée le 9 octobre 2018 : aucun incident n'est à déclarer, toutes les alarmes et les portes ont fonctionné, l'évacuation de l'école a été rapide et coordonnée.

Le calendrier des alertes incendie, PPMS et attentat intrusion sera communiqué aux représentants des parents et à la Mairie pour une éventuelle participation de leur part aux exercices.

# Règlement intérieur : Lecture du règlement.

Modification apportée cette année : les nouveaux horaires, l'heure de sortie des parents de maternelle, la tenue adaptée à l'activité scolaire (tongs, ballerines) , la zone devant l'école devient non-fumeur par respect pour la santé des enfants.

## • Sorties et projets des classes :

Les Pressailles: L'école remercie particulièrement les bénévoles qui se sont investis dans cette journée pour les scolaires où 4 classes de l'école ont pu se rendre autour de la Chapelle pour participer à des activités toujours très intéressantes et adaptées à leur âge.

**Musique**: Les classes de CP, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 bénéficient de l'intervention d'une musicienne des CMR (Centre musicaux ruraux): une demi-heure tous les 15 jours.

Comme l'an dernier, les classes travaillent sur un même thème : le carnaval des animaux. Le projet aboutira à un spectacle musical associant danses et chants.

Arts Visuels: Mme Gribos et Mme Despinasse ont un projet en Arts Plastiques. Elles remercient la Mairie pour l'installation d'isorel dans une salle annexe (ancienne salle de TAP) de manière à créer un espace pour peindre. L'isorel permet de pouvoir punaiser facilement les feuilles de dessins sur le mur. Ainsi les enfants par petit groupe vont peindre librement. Ces productions faites dans ce cadre ne seront pas affichées, aucun commentaire ou avis sera donné sur les productions. Pendant ce moment, on crée pour soi.

Activités kaplas : les deux classes maternelles veulent faire intervenir « le centre kapla animation » de Lyon le 5 février 2019 : au cours de la journée les enfants participeront à l'atelier dans la salle de motricité par groupe de niveau.

Bibliothèque : Chaque classe élémentaire se rend de manière hebdomadaire à la bibliothèque.

C'est un moment apprécié des enfants, un lieu agréable où les livres sont nombreux, variés et bien choisis. Cela contribue à l'objectif de donner le goût de la lecture aux enfants. Cela permet aussi de donner l'envie d'y aller hors temps scolaire.

En maternelle, c'est une fois par mois que les élèves se rendent à la bibliothèque, le prêt est ensuite organisé dans les classes.

USEP: Toutes les classes sont inscrites à l'USEP cette année, sauf la classe de CP. Le calendrier des sorties n'est pas encore arrêté. Les maternelles effectueront leur première sortie fin novembre : maternelle orientation. Les rencontres envisagées sont comme l'an dernier rencontre handball, raidillon pour les CE2/CM1/CM2, valid'Handi pour CE1/CE2/CM1. Les enseignantes de maternelle organiseront une rencontre orientation au parc à St Julien et les enseignantes de l'élémentaire organiseront une rencontre jeux traditionnels en mai.

**Projet Art plastique du CE1 au CM2**: Ce projet a pour but d'impulser des pratiques plastiques à partir de la découverte d'une exposition. Cette année les élèves se sont rendus au château de Tournon pour une visite avec une médiatrice d'une exposition contemporaine et un atelier artistique. L'après-midi ils ont visité la ville.

Sorties théâtre: les deux classes de maternelle se rendront au théâtre le 20 novembre pour assister à un spectacle intitulé « Cocoroo le jour se lève ». Les classes de l'élémentaire, quant à elles, iront à Flaviac en mars où un chapiteau sera installé car le théâtre sera en travaux.

Sortie aux archives et au cinéma pour les CM1-CM2 : en lien avec la 1ère guerre mondiale financée par l'Amicale laïque.

Intervention du Sytrad (Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme) pour les CE2-CM1 et CM1-CM2. Une intervention en deux fois dans les classes par une intervenante, avec une demande de visite à Porte les Valence.

Lire et faire lire: Une intervenante interviendra dans les classes de maternelle et sur la pause méridienne pour lire des histoires à un petit groupe de 6 à 8 enfants.

**Projet OCCE** « **Bal en liance** » : Un intervenant chorégraphe viendra donner des pistes de gestes chorégraphiques dans le but d'organiser un bal à l'école et entre classes. Les enseignantes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont une formation prévue le samedi 17 novembre.

# • Nouvel agrément piscine :

Les procédures d'agrément viennent de changer. Notamment, l'extrait de casier judiciaire n'est plus demandé mais il faut remplir le formulaire « Demande d'agrément des intervenants bénévoles » que la directrice doit ensuite envoyer à l'Inspection Académique qui vérifie le fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV) chaque année.

Par ailleurs, les agréments, ne sont plus délivrés dorénavant que pour 5 ans.

L'activité piscine ne peut pas démarrer tant que l'Inspection académique n'a pas reçu les documents demandés et donné son accord.

Les enseignantes font remarquer le manque d'encadrement qui entrave le bon déroulement des séances, et propose l'agrément à plusieurs membres de la famille (parents ou grand-parents). Elles remercient les parents qui ont repassé l'agrément.

Les parents d'élèves proposent d'envoyer un courrier à l'Inspection Académique afin de demander une meilleure réactivité pour vérifier les casiers judiciaires et rallonger le délai de validité de l'agrément.

## • Calendrier des manifestations de l'Amicale laïque:

Loto: samedi 16 mars

Aubade, Carnaval : dimanche 7 avril Chasse aux œufs : lundi 22 avril Marché aux fleurs : samedi 27 avril

Kermesse: vendredi 28 juin

Les enseignantes remercient l'Amicale Laïque qui propose de nombreuses manifestations pour permettre aux enseignantes soit d'acheter du matériel supplémentaire soit de programmer des activités ou sorties en lien avec des projets.

# • Point travaux

- les toilettes des filles sont bouchées trop régulièrement, toutes les semaines voir plusieurs fois par semaine, en constante dégradation depuis plusieurs années.
- la possible installation de lumière sous le préau et devant le local de la photocopieuse
- le paillasson devant la classe de Mme Therme
- le mur de la classe de Mme Therme se détériore, le moellon est visible
- le grillage de la cour de l'école élémentaire semble ouvert vers le jeu de boules,

Les nouveaux jeux et organisation de la cour sont appréciés, les enseignantes remercient la Mairie.

#### • Intervention et questions des parents :

- Point d'étape sur la mise en place du service d'inscription en ligne Cantine/Garderie :
- <u>- Prestataire choisi :</u> les inforoutes (même prestataire que la maintenance informatique), la nouvelle secrétaire de mairie est formée à cette mise en place
- Phase de test avant lancement : les parents délégués peuvent si besoin être testeurs.

La phase de test se fait avec tous les parents d'élèves avec identifiant personnel. Le contact sera en mairie en cas de problématique.

- Quelle communication auprès des parents?

Une lettre explicative est distribuée dans chaque classe cette fin de semaine. Communication également sur le prochain bulletin municipal, Facebook et le site de la Mairie.

Madame Paysserand tient à dire que les tarifs cantine et garderie n'ont pas été augmentés alors que le passage à l'inscription informatisée a un coût supplémentaire pour la mairie (en effet chaque transaction a un coût pour la Mairie).

Il serait important de faire un courrier aux parents à ce sujet.

## • <u>Sécurité routière :</u>

## - Suite à l'annonce du ministère, est-il prévu quelque chose cette année ?

L'an dernier les enseignantes s'étaient déjà informées auprès de la prévention routière qui leur avait annoncé que c'était très compliqué : manque de budget, plus de gendarme pour faire la prévention.

Les enseignantes ont recontacté cette année la prévention routière. Elle pense bien intervenir cette année. Simplement, pour finaliser il faut un accord de principe de la Mairie car l'intervention a un coût de 170 euros.

# <u>Cendrier</u>:

- Supprimer celui qui se trouve à côté de la porte d'entrée de la cantine.
- Modifier le cendrier potelet en permettant aux mégots de tomber et non rester à la surface afin que les enfants ne puissent plus jouer avec.

Suite à une suggestion des parents d'élèves en fin d'année dernière, les enseignantes et la Mairie d'un commun accord ont envisagé de créer un Espace non-fumeur devant le portail de l'école ainsi qu'un déplacement du cendrier actuel.

Les parents élus approuvent cette décision.

## • Garderie :

- Tôt le matin et tard le soir, il fait nuit durant la période hivernale.

<u>Il serait intéressant d'apporter de la visibilité aux ATSEM pour pouvoir identifier les parents, avant de leur ouvrir.</u>

Peut-être qu'un éclairage avec détecteur de présence serait utile ou changer l'inclinaison du spot

# • Intervention Mairie

# • Cantine

L'insonorisation de la cantine a été réalisée dans l'été.

Le renouvellement de la cantinière s'est bien déroulé. Les trois services fonctionnent bien.

# • Spectacle de noël :

Un magicien ventriloque viendra le jeudi 20 décembre le matin, dans la salle de motricité. Le repas de Noël est prévu le même jour.